

LA SENTINELLE

Journal économique et littéraire, paraissant à la Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le lundi

avec un résumé des nouvelles politiques et étrangères

Le Numéro 5 Centimes

Le Numéro 5 Centimes

ORGANE DE L'UNION DES SOCIÉTÉS OUVRIÈRES

Rédaction et Administration
30, RUE DU PARC
(BUREAU PROVISOIRE)
La rédaction rendra compte de tout ouvrage dont il lui sera envoyé deux exemplaires.

Du 1er Octobre 1890										GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS										Du 1er Octobre 1890									
Arrivées de		M.		M.		M.		S.		S.		S.		S.		S.		S.		S.		S.		S.		S.			
Locle	5 32	7 52	9 30	12	—	1 45	3 22	5 40	8 07	10 45	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Morteau	—	—	9 20	—	—	1 45	—	5 40	8 07	10 45	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Besançon	—	—	9 20	—	—	1 45	—	5 40	—	10 45	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Les Ponts	—	—	8 20	—	—	1 40	4 45	—	9 20	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Neuchâtel	—	7 51	9 28	12 50	—	—	5 53	—	9 31	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Genève	—	—	—	12 50	—	—	5 53	—	9 31	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Bienne	—	8 32	11 15	12 10	3 16	5	6 35	9 42	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Berne	—	8 32	11 15	12 10	3 16	5	6 35	9 42	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Bâle	—	—	11 15	—	—	8 16	—	6 35	9 42	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		

Abonnements
Un an Fr. 10 —
Six mois 5 50
Trois mois 3 —
Abonnement annuel par mois fr. 1, payable d'avance.
Annonces
40 ct. la ligne ou son espace.
P^r les demandes d'emploi 5 ct. la ligne

AVIS
Dès lundi prochain, la *Sentinelle* sera imprimée à la Chaux-de-Fonds, grâce aux soins de M. Schori, imprimeur à Berne, qui a bien voulu transporter son matériel dans notre localité.
En annonçant cette nouvelle à nos lecteurs, nous nous faisons un plaisir de les aviser que dorénavant nous pourrions donner plus d'étendue à la chronique locale, surveiller de plus près la rédaction, et que rien ne sera négligé pour rendre la *Sentinelle* toujours plus attrayante.
Nous saisissons cette occasion pour prier nos abonnés de la Chaux-de-Fonds de bien vouloir effectuer le paiement de leur abonnement samedi et dimanche 31 janvier et 1er février au bureau provisoire, rue du Collège 12, chez M. Mayer. Passé ce terme, nous les prions de faire bon accueil aux remboursements que nous enverrons dans le courant de la semaine prochaine.
L'Administration.

AVIS
Nous prions les abonnés en retard dans le paiement de leur abonnement pour 1890 de bien vouloir s'acquitter en mains de notre caissier M. F. Rutschmann, rue du Parc 35, jusqu'au 2 février.
Passé ce terme, nous nous permettrons de leur adresser un remboursement postal ou de faire encaisser à leur domicile le montant de leur abonnement.
Chaux-de-Fonds, 27 janvier 1891.
LE COMITÉ DE L'UNION.

LA CHAUX-DE-FONDS
Société de secours mutuels des ouvriers graveurs et guillocheurs. — Assemblée générale, vendredi 30, à 9 h. du soir, à l'Hôtel-de-Ville.
Echo de la Montagne (section de chant). — Répétition ordinaire, vendredi 30, à 8 3/4 h. du soir, rue de la Loge, 41. — Amez dable.
C. A. S. Section Chaux-de-Fonds. — Réunion, vendredi 30, à 8 1/2 h. du soir, au local (rue Neuve 2).
Orchestre l'Espérance. — Répétition, vendredi 30, à 8 1/2 h. du soir, au local (Brasserie Hauert).
Orphéon. — Répétition générale, vendredi 30, à 8 3/4 heures du soir, au local. — Par devoir.
Bibliothèque publique. — Le salle de lecture est ouverte le vendredi, de 8 à 10 h. du soir (salle n° 31, Collège industriel).

SOMMAIRE
La Suggestion chez les animaux. — Les conditions du travail en Allemagne. — Nouvelles étrangères. — Confédération suisse. — Nouvelles des cantons. — Chronique neuchâtoise. — Chronique locale. — Variétés. — Feuilleton : *La Fugitive*, par Jules Claretie.

LA SUGGESTION
chez les animaux
Il n'est guère d'industrie, sur la terre, qui n'y ait été pratiquée d'instinct par la brute,

avant de l'être par l'homme lui-même. La gymnote, bien avant Volta, a su tirer parti de l'électricité ; le lampyre, avant Fresnel, a fait usage des signaux de nuit ; l'hirondelle a su bâtir avant Vitruve ; les félins, bien avant Nemrod, ont été de grands chasseurs devant l'Eternel ; et la couleuvre, dès l'époque du Lias, a su se faire de la suggestion un moyen d'existence.
Dépourvue de tous organes de préhension, n'ayant ni ongles, ni pattes, n'ayant pas même une mâchoire propre à serrer et à retenir, la couleuvre avait besoin que la proie vivante, mulots, oiselets, etc., dont elle se nourrit, vint d'elle-même se rendre dans sa gueule, et c'est ce qui a lieu, grâce à la suggestion. C'est encore grâce à la suggestion que ce reptile amène une vache, une brebis, une chèvre, à vouloir lui donner son lait, et non sans une véritable satisfaction.
Tels sont les faits, lesquels m'avaient longtemps paru l'absurdité même : ayant toujours pensé que la couleuvre, par la position de ses dents recourbées en arrière, et la rigidité de ses lèvres cornées, était dans l'impossibilité d'exercer, sur le mamelon, une succion quelconque.

Aussi, lorsque quelque chevrier ou vacher venait me donner pour authentiques ses récits de chèvre ou de vache allaitant bénévolement la couleuvre, je ne l'écoutais seulement pas. Mais voilà qu'il fut donné, à un de mes voisins de campagne, d'être témoin du fait que voici : ce voisin, fort ami des sciences naturelles, battait un jour la plaine, à la recherche de cailles, quand il vit accourir vers lui un petit paysan, qui lui cria de loin de venir vite, qu'un serpent lui tétait une de ses vaches. Mon voisin s'empressa de suivre l'enfant et se trouva bientôt en présence d'un fait inattendu : une forte couleuvre, enroulée à l'une des jambes de derrière d'une vache, la tétait de bon appétit.
La vache paraissait se prêter de fort bonne grâce à la mulson, écartant même les cuisses à cet effet.
Du bout de son fusil, le chasseur déprit la couleuvre, qui tomba flasquement, alourdie qu'elle était par le lait dont elle s'était remplie.
Fort de ce fait, bien établi pour moi, je changeai de façons à l'égard de mes pasteurs, et loin de fermer l'oreille à leurs merveilleuses histoires, je me mis à les interroger curieusement, et, sur le chapitre des vaches donnant le pis à des serpents, il ne me fut pas difficile de les mettre en train : l'extraordinaire étant toujours agréable à conter.
De leurs divers témoignages il résulte ceci : qu'une vache une fois charmée, loin de repugner au serpent, se rend d'elle-même auprès de lui, s'isolant à cette fin du troupeau ; arrivée au trou du reptile, elle émet, à bouche close, un beuglement tendre et suave, le même qu'elle fait entendre lorsqu'elle appelle son veau ; la couleuvre, de la sorte avertie, rampe hâtivement vers la vache, se dresse et grimpe,

par une des jambes, jusqu'au pis où elle colle, au méat du trayon, le méat de ses lèvres (ce méat qui reste toujours ouvert pour le passage continu de cette langue bifide, qui est l'organe du tact chez les ophiidiens), puis pneumatiquement le lait arrive.
Par ce moyen, le trayon n'est jamais embouché, et il ne saurait l'être, étant donnée la conformation de la gueule de la couleuvre, avec ses quatre rangées de dents déclives, et ses lèvres inflexibles.
Il est un signe qui avertit d'abord celui qui prend soin d'un troupeau du prélèvement de lait fait par la couleuvre : le veau, le chevreau, privés d'une notable portion du lait de leur mère, se mettent à dépérir soudain : car une femelle suggestionnée (tant tous les sentiments sont renversés en elle) préfère son serpent à son petit.
Ainsi se passent les choses, pour ainsi dire à l'amiable, quand il n'y va, pour une femelle laitière, que de son lait ; mais quand il y va pour un oisillon, pour un mulot, une grenouille, de donner sa vie, d'être avalé tout vif, le cas change de nature, la bestiole se défend, elle veut et ne veut pas, tout à la fois, et ce n'est pas sans débat que la volonté suggérée l'emporte sur la volonté propre.
Voyons agir la couleuvre à l'égard d'un oiseau, par exemple, sur une haie ou sur un arbre, dans lequel elle se élance et gravit avec une rapidité qui surprend, car ce corps rasé de tousses membres est plus qu'un autre doué de vitesse. Il se dresse, la gueule étonnamment élargie, devant l'oiseau qui, terrifié, se met à trembler et à crier, essayant d'échapper, de sortir de la sphère d'action, sautillant tantôt à droite, tantôt à gauche ; mais ramené toujours dans la ligne fatale, il ne cesse de se rapprocher du gouffre attirant, et quand le malheureux volatile ne se trouve plus qu'à une petite distance, un pied environ, de la gueule béante, d'un trait il s'y jette. Autant il a été lentement durant la course du trajet, autant ce dernier pas est prompt : on le voit, arrivé tout proche du rictus horrible, y plonger de lui-même d'abord une patte derrière et puis l'autre après. Car, remarquons-le bien, la proie est toujours attirée et avalée à reculs : à moitié engloutie, elle crie encore, et si c'est une grenouille, un lézard, on peut les voir se cramponner au sol, de leurs pattes de devant, pour s'y retenir.

Chaque fois qu'un pasteur m'a raconté un de ces petits drames accompli sous ses yeux, il n'a jamais manqué d'insister sur ce détail de la marche à reculs de la victime ; grande preuve, selon moi, de la véracité du récit, car l'idée qui se présente tout d'abord à l'esprit est celle de l'oiseau, de la souris se jetant la tête la première dans le gouffre.
Or, il n'en est rien, comme on peut s'en assurer en ouvrant un serpent qui a encore quelque bestiole non digérée dans l'estomac : on y constate que la proie a toujours été avalée à rebrousse-poil, à rebrousse-plume.

D'après cela, il nous faut renoncer à la prétendue fascination par le regard, les deux adversaires, dans cette lutte pour l'existence, n'étant jamais face à face.
Hélas ! bien qu'ayant habité toute ma vie la campagne, il ne m'a pas été donné d'assister, une seule fois, à l'une de ces scènes qui, pour moi, eussent eu tant d'intérêt. Cela tient à ceci que j'habite une région où le serpent est rare, où l'on en voit, ô pauvreté ! à peine deux ou trois par saison. Dans les contrées boisées, dans les pays sylvestres, il n'en va pas de même, les ophiidiens s'y rencontrent à tous pas. Etant données ces conditions, je ferais appel aux jeunes docteurs, qui exercent dans le département des Landes, dans les forêts de pins du littoral, de Bayonne à Arcahon. Il n'est entrain scientifique que de jeunes médecins, comme il n'est dévotion que de jeunes prêtres. Qu'ils fassent porter leurs investigations sur ces faits de suggestion animale. Qu'ils s'adressent, pour cela aux vachers, chevriers, bergers, non sans leur promettre une prime honnête, pour toute vache, chèvre ou brebis, têtées par la couleuvre, qu'ils pourraient leur signaler, en ayant soin surtout de bien leur recommander de ne pas occire le serpent, ce qu'ils ne manquent jamais de faire en premier lieu, coupant court par là à toute observation suivie.
Une vache charmée par le serpent, qui lui a pris sa volonté pour y substituer la sienne, reviendra chaque jour au nid de la couleuvre, pourvu qu'on ne brise pas le charme, en brisant les reins à la charmeuse.
Par l'effet d'un renversement de la volonté qui se peut admettre, cet être odieux inspire, quand il s'y met, d'incroyables sympathies. La faiblesse obéit d'attrait à cette puissance que le serpent a reçue. Ce n'est pas sans motif que le surnom de tentateur lui fut donné dès le commencement. L'Antiquité, se faisant du serpent les plus fausses idées, a loué son savoir-faire, sa *prudence* : à Delphes, le trépied de la Pythie était revêtu de sa peau, dans la pensée que le sens naturel de ce monstre, émanant de sa dépouille, se communiquerait à la prêtresse. Toutes imaginations basées sur un fonds de vérité.
N'allons pas si loin, et bornons-nous à croire à l'action hypnotique d'un animal à la fois si déshérité et si avantage. Nous n'avons, à la vérité, de ces maléices, que le seul témoignage des plus ignorants entre les ignorants, de pâtres, de forestiers ; mais en cette matière il ne faut pas non plus nous attendre aux observations d'un membre de l'Institut : jamais académicien quelconque n'assistera aux repas de la couleuvre en liberté.
Contentons-nous donc du rapport de mon chasseur de cailles ; des cailles, je ne sais s'il en tua beaucoup ce jour-là ; mais je m'assure que, rapportant au logis sa précieuse observation, il put se flatter de n'y pas rentrer bredouille.
Honoré Selafer.

Les conditions du travail en Allemagne.

Antérieurement à la formation de l'empire allemand, la législation ouvrière du royaume de Bavière, comme du reste celle des autres Etats de l'Allemagne, était encore plus développée.

Les relations entre patrons et ouvriers étaient réglées surtout d'après les principes généraux du droit civil. Les tribunaux avaient-ils à statuer, en cas d'accidents, sur la responsabilité des patrons, c'est de ces principes qu'ils s'inspiraient.

Cependant une loi du 20 mars 1869 réglait déjà toutes les questions relatives aux mines, notamment les obligations réciproques des patrons et des mineurs, ainsi que l'organisation des associations formées par les ouvriers des mines et des salines. D'autre part, le Code pénal bavarois de 1871 sanctionne par diverses peines les obligations réciproques des domestiques ou des journaliers et des maîtres qui les emploient.

C'est depuis une dizaine d'années seulement que le dessein d'améliorer, par un système de loi, la condition des ouvriers a été poursuivi en Allemagne avec persévérance et méthode. L'initiative de cette importante réforme appartient surtout à l'empereur Guillaume 1er.

La constitution nouvelle que l'Allemagne s'était donnée permit de placer sous ce même régime les populations ouvrières de toutes les parties de l'empire. Les lois ouvrières élaborées à Berlin, votées par le Reichstag et le Bundesrath, devinrent donc l'œuvre commune et la règle commune de toute l'Allemagne.

Ainsi furent établis, de 1883 à 1890, la loi du 15 février 1883 sur l'assurance des ouvriers contre les maladies, le Code industriel du 1er juillet 1883; la loi du 6 juillet 1884 sur l'assurance contre les accidents; la loi du 28 mai 1885 qui étendit à de nouvelles catégories de travailleurs les effets des deux lois précédentes sur l'assurance.

La loi du 5 mai 1886 sur l'assurance des travailleurs agricoles et forestiers contre les maladies et les accidents; la loi du 11 juillet 1887 sur l'assurance des ouvriers en bâtiment contre les accidents; la loi du 13 juillet 1887 sur l'assurance des gens de mer contre les accidents; la loi du 1er mai 1889 sur les associations industrielles et économiques; la loi du 22 juin 1889 sur l'assurance contre l'invalidité et la vieillesse et, enfin, la loi du 29 juillet 1890 sur les tribunaux industriels.

Comme on le voit, d'après cette énumération, la condition des ouvriers en Bavière dépend pour une part beaucoup plus grande de la législation impériale que de la législation particulière à ce royaume.

Cette disproportion déjà si considérable ne peut que s'accroître encore dans l'avenir. La Bavière, comme les autres Etats confédérés, paraît n'éprouver aucun besoin d'émettre, en ces matières, des lois qui lui soient propres.

La Saxe

Les Saxons, comme on le sait, sont le peuple le plus favorisé de l'Allemagne sous le rapport de l'étendue des droits électoraux. Le suffrage est direct et, s'il n'est pas universel, il tend à le devenir par le seul fait de l'augmentation du bien-être. Le cens exigé pour être électeur n'est en effet que d'un thaler (3 fr. 75) d'impôt personnel.

La conséquence de ce régime électoral est une participation plus active des classes ouvrières à la politique, sur laquelle elles se sentent en position d'exercer une action directe; cette action se trouve assez souvent, sinon le plus souvent, à l'avantage du parti socialiste.

Wurtemberg

Au point de vue politique, il n'y a rien à dire de spécial sur la condition de l'ouvrier wurtembergois, elle est la même que dans le reste de l'Allemagne.

Les ouvriers n'ayant point charge de famille et ayant fait un apprentissage, gagnent largement leur vie. Quand ils sont mariés et ont des enfants, leur situation devient souvent pénible, du moins pendant un certain temps.

Il résulte d'une enquête portant sur 81 familles comptant 145 travailleurs que onze familles n'atteignent pas un salaire de 8 marks, somme prise comme base de la dépense indispensable à une personne par quinzaine.

Grand Duché de Bade

La situation des ouvriers du Grand Duché de Bade ne paraît pas différer sensiblement, sous le rapport législatif et matériel, de celle des ouvriers appartenant aux autres Etats de l'empire; au point de vue matériel, cependant, elle semble être un peu meilleure que dans les Etats du nord. Peut-être faut-il chercher dans ce fait l'explication de la rareté des grèves observées en Bavière pendant ces dernières années, si fertiles ailleurs en soulèvements de travailleurs. On signale bien de temps à autre quelques soulèvements de ce genre ayant pour objet des demandes d'augmentation de salaires ou de réduction des heures de travail, mais ces grèves, de médiocre importance, n'ont donné lieu jusqu'ici à aucun désordre. Bade ne possède pas, d'ailleurs, d'exploitations houillères.

Hesse

D'une façon générale, on peut admettre que, dans la Hesse, les salaires pour hommes sont de 2 marks au minimum et de 5 marks au maximum.

Une rémunération journalière dépassant cinq marks est tout à fait l'exception et ne s'accorde guère qu'aux ouvriers techniques ou aux artistes. Pour obtenir de 3 à 4 marks, l'ouvrier doit déjà posséder une habileté incontestée, et l'on est en droit de considérer, comme le fait d'ailleurs la régence royale de Wiesbaden, la somme de 2 m. 40 comme le salaire normal d'un ouvrier de fabrique travaillant 10 heures par jour.

Hambourg

Le nombre des ouvriers industriels employés en 1889, dans les fabriques ou les établisse-

ments similaires de Hambourg s'élevait à 28,098; 24,291 étaient du sexe masculin et 3,807 du sexe féminin.

La situation des ouvriers de ce pays peut être considérée comme favorable. C'est dans ce petit pays qu'on paie les plus hauts gages, et les conditions générales de l'existence de l'ouvrier sont en rapport avec cette situation.

Nouvelles étrangères

France. — A la Chambre, les tribunes sont bondées.

M. Rouvier dépose le projet relatif à l'application du droit d'accroissement.

MM. Reinach et Fouquier demandent à interpellier sur l'interdiction de *Thermidor*.

Cris : « A un mois ! »

M. de Freycinet déclare que le gouvernement est aux ordres de la Chambre.

MM. Fouquier et Déroulède demandent la discussion immédiate, qui est prononcée par 294 voix contre 234.

M. Fouquier développe son interpellation. Il explique que *Thermidor* est une pièce républicaine.

C'est l'histoire de la lutte de la Convention et de Robespierre. L'interdiction de *Thermidor* porte atteinte aux intérêts de l'art dramatique. Elle ne peut pas être maintenue. La Chambre voudra montrer que la sagesse républicaine de 1891 n'est pas la superstition de la Terreur de 93.

MM. Fouquier et Reinach protestent contre l'interdiction au nom des intérêts de l'art dramatique et de la liberté.

M. Reinach flétrit vivement le régime de la Terreur.

M. Arène reproche à la pièce de *Thermidor* de n'être pas loyale, parce qu'elle montre les crimes, mais pas les gloires de la Révolution.

M. Bourgeois, ministre des beaux arts, et M. Constans soutiennent l'interdiction exclusivement au nom du maintien de l'ordre.

M. Clémenceau déclare que la Révolution est un bloc. En attaquant une partie, c'est l'attaquer tout entière. L'orateur et ses amis ne laisseront pas flétrir la Révolution.

Incidentement, l'orateur attaque la droite, dont les ancêtres étaient pendant la Révolution dans les rangs des ennemis.

M. de Mun demande si le gouvernement partage les théories de M. Clémenceau et s'il veut la division de la France en deux parties.

M. de Freycinet répond que cette question l'offense presque. Le gouvernement, dépositaire des conquêtes de la Révolution, gouverne seulement avec ceux qui partagent les mêmes sentiments. On ne peut pas supposer que le gouvernement est pour les excès de la Terreur.

M. de Freycinet demande l'ordre du jour pur et simple, qui est adopté par 315 voix contre 192.

— Un incendie a détruit jeudi l'usine de ma-

chine agricoles de Quimperlé. 150 ouvriers sont sans travail.

— Il est plus que probable qu'Eyraud sera gracié.

A la suite des démarches faites auprès du président de la République, en vue d'une commutation de peine en faveur de l'assassin de Gouffé, la commission des grâces a été convoquée d'urgence.

Bien que la commission n'ait point encore rendu sa décision et se soit ajournée à une prochaine séance pour prendre une résolution définitive, nous croyons savoir que la commutation de peine a été décidée en principe.

Allemagne. — La *Gazette de l'Allemagne du Nord* annonce que d'après des informations de source autorisée, le chef de l'état-major général, comte de Waldersee, succédera au général Lescinski dans le commandement du neuvième corps d'armée.

— Les ministres des cultes et de l'intérieur ont repoussé la demande de la Société des libres-penseurs de Berlin d'établir un crématorium.

Gens de progrès !

— On signale de tous les côtés de l'Allemagne des inondations causées par l'encombrement des glaces et par le dégel.

— La commission générale des socialistes-démocrates de Brunswick a décidé de porter la fête ouvrière du 1er mai au dimanche suivant, soit le 3 mai; semblable décision sera prise dans la plupart des autres centres ouvriers, en sorte que l'Allemagne ouvrière fêtera le 3 mai, choisi parce qu'il est un dimanche. Le comité central socialiste de Berlin approuve ce changement, et le gouvernement s'en montre très rassuré.

— Le docteur Virchow est assailli de lettres anonymes qui le couvrent d'insultes pour ses récentes déclarations relatives à la lymphé Koch et à ses effets dangereux. Il est certain que les conclusions du célèbre pathologiste ont été, au dernier moment, la pierre d'achoppement contre laquelle s'est heurté le projet du gouvernement de monopoliser pour lui le nouveau remède de Koch.

M. Virchow continue ses expériences sur des maladies traitées avec la kochine. Il produira ses observations très prochainement dans une nouvelle assemblée médicale.

Italie. — Le sacristain de l'église Ste-Agathe, ayant aperçu jeudi que la caisse de la sacristie avait été forcée, il appela le curé et ils constatèrent que les ornements d'église, les vases d'or et bijoux précieux avaient été volés.

Le bruit s'étant répandu que le clergé était coupable du vol, la population irritée est accourue, proférant des menaces.

La police a dû intervenir pour le protéger.

Plusieurs prêtres ont été arrêtés.

— A Mezzainto, un fait inexplicable vient de se produire dans une famille composée de cinq personnes. Le père, les deux fils et les deux filles sont devenus fous dans la même nuit. Dans leur délire, il se sont livrés à des actes

ration superstitieuse qu'a le fidèle pour la Madone.

La lumière crue et fumeuse du schiste éclairait ce groupe de pauvres êtres rassemblés dans cette sorte de hutte, au fond du plus misérable quartier de Londres.

Rien de plus sinistre, en effet, que le refuge de Geneviève.

Le logis que lui avait cédé le vieux Bob avait deux mètres dans sa plus grande hauteur; il se composait de quatre murailles dans lesquelles figuraient les matériaux les plus disparates, pierres, briques, tuiles cassées, fonds de bouteille, tout cela joint et cimenté avec de la terre. Le toit, fait de planches, était recouvert par un morceau de toile cirée ou goudronnée comme celles qui servent à protéger les colis sur les ponts des navires. La porte, seule, se rattachait, par sa solidité et ses ferrures, à l'architecture de la civilisation. Cette étrange demeure était encore pourvue d'une fenêtre ou plutôt d'un carreau glissant entre deux rainures; la baie ayant été pratiquée au-dessus du lit, à la hauteur de la tête, laissait, en les assombrissant encore, passer à demi le jour gris et le brouillard de Londres.

Un grand coffre de bois, rempli de paille, formait le lit qui tenait tout un des côtés de la cabane; cette couche était garnie d'un mince matelas d'étoiles et de quelques lambeaux de couvertures; une autre caisse à couvercle, et plus petite, représentait l'armoire et servait de siège. Une casserole en fer-blanc, un fourneau de terre complétaient ce mobilier primitif. Le vieux n'avait jamais eu d'autre luxe; mais, à vrai dire, il eût été difficile d'y ajouter quoi

Feuilleton de LA SENTINELLE

LA FUGITIVE

Par JULES CLARETIE

De l'Académie française

X

Dans White-Chapel

- Un penny pour l'Alsacienne !
- Trois pennys pour notre Tom !
- Hurrah pour Chiendent !
- Pour Tom Black l'invincible, hurrah !
- Allons, hurlaient les femmes, courage Chiendent ! Mordez-lui le nez !
- Un coup de pied dans le ventre de l'étranger, Tom Black !

L'Alsacienne entendait et riait d'un gros rire, tenant toujours le boxeur au bout de son bras de colosse. En essayant de le secouer, elle frappa la mâchoire de cet homme, endolorie par les coups de Toby Summer et arracha au vainqueur un cri de douleur et de rage; aussitôt on vit Tom se dégager si brusquement de l'étreinte de l'énorme fille et la menacer avec des jurons si épouvantables qu'on se dit :

— Pour le coup, Chiendent va être assommée comme un taureau !

Mais, au moment même où cette étrange

scène tournait au tragique, le comique, un comique funèbre, s'en mêla. Mistress Black accourut, pleurant, gémissant, se jeta entre son mari et l'Alsacienne, s'accrocha à lui, le conjura de rentrer à la taverne de la Hache et l'Ancre et l'entoura si bien de ses bras qu'elle l'eût infailliblement livré aux coups de Chiendent si Chiendent eût voulu frapper. Et un vaste éclat de rire, de ce rire guttural et colossal qui est le rire anglais, le rire de Falstaff, s'éleva tout à coup parmi les spectateurs.

— Le diable emporte les femmes ! s'écria Dick. Elles s'entendent toutes comme des démons en voyage ! Sans celle-là, quel beau coup de poing recevait l'Alsacienne ! un coup de maître !

Le pâle jeune homme qui, tout à l'heure, murmurait ces mots de terrible dévouement à l'oreille de Geneviève, avait profité du trouble pour pousser la jeune fille jusque dans la hutte, rapidement ouverte, où le vieux Bob l'avait logée, et Tom, ne voyant plus maintenant devant lui que l'Alsacienne, haussa les épaules, tourna sa colère contre sa femme et partit en jetant des menaces furieuses du côté du logis de Geneviève.

— Hurrah pour Tom Black ! hurrah ! hurlait de nouveau la foule en le suivant.

Le champion retournait alors vers elle son visage machuré de coups, et, avec colère :

— Allons donc, disait-il, il vaut bien la peine de casser là-bas les dents à Toby pour venir se faire donner ici une leçon par une péronnelle ! Allons, marchez, vous, mistress Black ! Et pas un mot, ou c'est vous qui paierez pour tout le monde !

épouvantables ; une des jeunes filles, Lucia Carnesi, âgée de 18 ans, a tué à coups de bâton un de ses frères, puis elle s'est acharnée sur le cadavre qu'elle a mutilé.

— La ville d'Alexandrie est vivement impressionnée par la faillite du banquier Casoletti. Personne ne s'attendait à ce désastre, car le chevalier Casoletti jouissait de la confiance générale.

La caisse ouvrière des dépôts et prêts perd 200,000 francs.

Dans la partie de l'exposé financier consacré à la France, le ministre a signalé la tendance en France à protéger l'agriculture qui se manifeste dans les récentes propositions du gouvernement français, et plus encore dans les nombreux amendements de la commission des douanes, et s'accentue dans les articles concernant les produits directs et indirects du sol.

Les augmentations assez nombreuses de droits d'entrée réclamées par la républiques et les Chambres françaises et le système des deux tarifs pourraient rendre plus difficile et moins intime l'entente entre la France et les pays manufacturiers.

L'Italie, frappée aujourd'hui par le tarif prohibitif, pourrait bénéficier, pour certaines branches de son commerce, du nouveau régime, mais peut-être retirerait-elle fort peu d'avantages pour son bétail, les soies et les vins fortement alcoolisés, si les propositions de la commission de la Chambre étaient approuvées.

Le ministre ne pense pas que la nouvelle politique douanière de la France puisse causer un mouvement de réaction dans un moment où toute l'Europe ressent un impérieux désir de paix économique et comprend la nécessité de la paix politique. L'Italie fera tous ses efforts pour demeurer fidèle à ses traditions, tout en sauvegardant la défense légitime de ses intérêts.

Autriche. — On craint que le traité de commerce austro-allemand n'échoue à cause des nouveaux tarifs de transport des chemins de fer hongrois.

Chili. — Les dernières nouvelles du Chili annoncent que les insurgés occupent Pisagua, Coquimbo, La Serena. Les troupes du gouvernement ont battu les insurgés le 22 près de Pisagua.

Etats-Unis. — Le nombre des victimes retirées des Mount-Pleasant est actuellement de 112.

CONFÉDÉRATION

— Des nouvelles du Tessin adressées à la *Berner Zeitung* disent que la chambre d'accusation a arrêté l'acte d'accusation contre Scazziga, le caissier de l'Etat infidèle, pour vols et détournements qui s'élèvent à la somme de fr 421,462, et qu'une bousculade aurait eu lieu hier au soir à la gare de Locarno entre M. Respini et une bande de jeunes gens.

que ce fût, l'intérieur de cette hutte n'ayant pas même les dimensions d'une cabine de vaisseau.

C'est sur ce lit d'étoupes que se tenait assise ou plutôt courbée Geneviève, dont les yeux bleus, pleins de reconnaissance, s'arrêtaient avec effusion sur le large visage de la pauvre Chiendent, dont les grosses lèvres essayaient de sourire et laissaient passer, de temps à autre, un mot d'espoir :

— *Courage!*... *Che* suis là... Nous sommes là. Et son geste montrait le grand jeune homme aux longs cheveux noirs qui, le regard attendri, demeurait aux côtés de Geneviève.

La jeune fille connaissait bien Chiendent, mais elle ne se souvenait vraiment pas d'avoir jamais vu cet homme. D'où venait-il ? Qui était-il ?

Elle se sentait à la fois effarée et charmée par lui. Il y avait dans les prunelles qu'il dardait sur elle une flamme si brûlante qu'elle frissonnait, prise instinctivement d'une peur inconnue, mais, en même temps, ce regard devenait tout à coup si humble, si caressant, si dévoué, que Geneviève devinait qu'avec cet inconnu elle n'avait qu'à ordonner pour être obéie.

— Oui, fit-elle alors en remerciant tour à tour du geste le jeune homme et l'Alsacienne, vous m'avez défendue, vous m'avez sauvée des mains de ce...

Elle s'arrêta comme si une parole de haine eût été impossible à ses lèvres.

— Mais, reprit-elle, qui sait ce qui arrivera demain ?

— Le comité central de la fête du 1er août à Schwytz, réuni à Berne mercredi, a apporté quelques modifications au programme de la représentation populaire élaboré par le comité d'organisation.

— La commission fédérale des beaux-arts, réunie aussi à Berne, a examiné le projet de monument de Guillaume Tell à Altdorf, devisé à 130,000 fr. et a décidé d'engager le Conseil fédéral à promettre une subvention prise sur le crédit pour l'encouragement aux beaux-arts.

NOUVELLES DES CANTONS

Berne. — Le comité de fondation pour le chemin de fer Spiez-Erlenbach demande au gouvernement de participer au capital actions pour 475,000 fr. Les devis prévoient une somme de deux millions pour l'ensemble de la construction de la ligne. La moitié doit être en obligations, la moitié en actions. Le chemin de fer de Thoun s'est engagé par contrat à souscrire pour 300,000 fr. d'actions. Quant aux communes intéressées, leurs souscriptions en actions seraient réglées très prochainement. Erlenbach souscritra pour 50,000 francs, Diemtigen 50,000, Darstetten 10,000, Wimmis 30,000, Spiez 20,000 francs actions. L'émission pour les particuliers a déjà commencé.

— Un comité vient de se former en vue d'ériger un monument à Bubenberg.

— Berthoud organise un tir cantonal pour cette année.

Bâle. — Le tribunal d'appel a réformé le jugement d'acquiescement prononcé par le tribunal de première instance sur la plainte portée par le comité du tir fédéral contre Walter Baader (qui l'avait accusé d'avoir favorisé le vainqueur du tir des dix premières coupes. — *Réd.*), et a condamné l'inculpé à cinquante francs d'amende, aux frais, et à la publication du jugement dans la *Nationalzeitung*.

Lucerne. — La mort du directeur du Gothard, M. Zingg, membre du Grand Conseil, donne lieu à un singulier embarras. La constitution veut que chaque conseiller soit remplacé dans les 30 jours. Mais l'ancien district électoral de M. Zingg a été divisé en cinq nouveaux. On ne sait auquel donner l'élection du successeur de M. Zingg.

— La Société des dames de Lucerne organise pour cette année des cours de cuisine, de tenue de ménage, de culture de légumes et de cuisson de conserves et de confitures, ainsi que des travaux de couture.

Voilà un exemple à encourager.

Chronique neuchâteloise

Grand Conseil. — Dans sa séance du 26, le Conseil d'Etat a décidé de convoquer le Grand Conseil en session extraordinaire pour le lundi 9 février 1891, à une heure après midi, au Château de Neuchâtel, avec l'ordre du jour suivant :

1. Recours des catholiques romains de La

— Demain ? fit Chiendent. Est-ce que je n'aurai pas toujours ces poings-là ?

— Est-ce que je n'aurai pas mon couteau ? dit froidement le jeune homme.

A ce souvenir Geneviève frissonna encore.

— Vous l'auriez frappé ? dit-elle.

— Sans pitié.

— Et vous l'auriez tué ?

— Sans remords.

Une expression d'admiration absolue passa dans le regard de l'Alsacienne.

— *Pien ! très pien !* dit-elle en accompagnant son compliment d'un geste de tête. Oh ! Patrick Donegan est un brave garçon !

— Patrick Donegan ? répéta Geneviève qui regardait le jeune homme et trouvait à ce nom une étrange harmonie.

Elle oubliait peu à peu sa terreur, quoique le bruit des hourras et des cris gutturaux poussés dans la taverne de la *Hache et l'Ancre* arrivât jusqu'à elle. A demi tournée vers Patrick, elle lui demanda doucement s'il était Anglais.

— Non, répondit-il d'un ton bref et comme avec une expression de défi, je suis Irlandais !

— C'est que vous parlez le français comme un Français.

— Mon grand-père me l'a appris quand j'étais petit... à Killarney. Il avait servi dans l'armée française.

— Ah ! fit Geneviève.

— D'ailleurs, ajouta bien vite Donegan, tout Irlandais aime la France comme une seconde

Chaux-de-Fonds, contre l'élection du curé de la paroisse catholique chrétienne, qui a eu lieu dans cette localité les 17 et 18 mai 1890. — Interpellation J. Jurgensen à ce sujet.

2. Rapport de la commission législative sur le projet de Code pénal.

3. Rapport de la commission chargée d'examiner les crédits supplémentaires demandés pour le parachèvement de l'Ecole cantonale d'agriculture.

4. Rapport de la commission chargée de l'examen du projet de loi concernant la nomination et les traitements des fonctionnaires publics.

5. Rapport du Conseil d'Etat sur la consolidation de la dette flottante.

6. Rapport du Conseil d'Etat sur une demande de crédit de 4,392 fr. 22, pour la reconstruction d'un mur de soutènement au contour supérieur du « Haut de la Tour » sur Saint-Sulpice.

7. Rapport du Conseil d'Etat sur une demande de crédit spécial pour une nouvelle souscription à l'ouvrage de M. Aimé Humbert : *Alexis-Marie Piaget et la République neuchâteloise*.

8. Rapport du Conseil d'Etat sur l'application des sommes provenant du monopole de l'alcool.

9. Rapport du Conseil d'Etat à l'appui du projet de loi instituant pour une période de quatre ans une association obligatoire des propriétaires de vignes pour la défense et la reconstitution du vignoble neuchâtelois.

10. Rapport du Conseil d'Etat sur une demande de crédit pour l'acquisition de vignes et la construction d'un bâtiment à l'usage de l'Ecole de viticulture d'Auvernier et d'une station d'essai de vignes américaines.

11. Rapport du Conseil d'Etat sur la création d'un hospice d' incurables. (Article 93 de la loi sur les Communes).

12. Rapports éventuels.

CHRONIQUE LOCALE

Ecole de commerce. — On annonce de source privée que les deux commissions nommées l'une par le Conseil national, l'autre par le Conseil des Etats pour visiter les diverses écoles de commerce de la Suisse, et dont nous avons annoncé la prochaine visite, se réuniront précisément dans notre ville le mercredi 11 février prochain, à midi et demi, à l'hôtel de la Fleur de Lys.

Elles visiteront notre école de commerce le jour même, le lendemain celle de Neuchâtel et le surlendemain celle de Genève.

Annuaire cantonal. — Le public peut se procurer dans les bureaux de la chancellerie d'Etat et des préfectures du canton, au prix de 1 fr. 50 l'exemplaire, l'Annuaire officiel de la République et canton de Neuchâtel pour 1891.

Liste des MARCHANDS-HORLOGERS actuellement à LA CHAUX-DE-FONDS

à l'Hôtel de la FLEUR DE LIS :

Liste dressée Mardi 27 Janvier,

à 5 heures du soir :

MM. Löwy, de la maison Alfred Stern, Vienne. — Bellak, Vienne. — Engel, Vienne.

patric. Il y a une chanson que j'aime à chanter, c'est la vieille *chanson de Davis* :

A l'avant-garde française

Elle a sa place de droit

Notre brigade irlandaise !

Et c'est peut-être, ajouta Patrick parce que j'aime tant votre pays que, dès que je vous ai aperçue, je vous ai aimée comme une sœur !

Il avait dit cela si vite et si bien, avec un tel accent de sincérité et une chaleur si communicative qu'on n'eût pu trouver, sous la déclaration de ce fraternel dévouement, la preuve d'un autre amour.

Mais une femme se sait, se devine aimée avant même que celui qui l'aime s'avoue ce qu'il éprouve.

Geneviève ressentit, en entendant ces paroles de Patrick, l'impression d'une caresse. Et puis, il parlait d'une voix si pénétrante et si douce ! C'était comme une musique délicieuse qui enveloppait le cœur de la jeune fille.

— Une sœur ! dit-elle avec une expression de tendresse infinie.

Elle se répéta à elle-même ce doux nom : « Une sœur ! »

Puis, tendant la main au jeune homme qui la prit en tremblant :

— Savez-vous bien, dit-elle, que jamais on ne m'a parlé ainsi ?

— Jamais ?

— Jamais.

— *Fous n'avez* donc pas connu *notre* mère ? demanda tristement l'Alsacienne, dont les gros yeux d'un bleu faïence se remplirent de larmes.

Ce nom de « mère » produisit encore sur Ge-

VARIÉTÉS

— Le *Vorwärts* (*Berliner Volksblatt*) publie un tableau officiel de la presse socialiste allemande.

Le comité du parti a deux organes officiels : le *Vorwärts*, journal quotidien, et la *Neue Zeit*, une revue scientifique hebdomadaire.

Vingt-huit journaux quotidiens reçoivent de lui une direction politique et se publient dans les principales villes.

Il dispose de vingt journaux paraissant 3 fois par semaine.

De sept journaux paraissant deux fois par semaine.

De neuf journaux hebdomadaires.

D'un journal bimensuel.

De deux journaux de caricatures, dont l'un est mensuel, l'autre bimensuel.

D'une petite revue illustrée hebdomadaire.

Il y a, de plus, environ vingt journaux de différents métiers et qui professent des doctrines socialistes ; ils sont pour la plupart hebdomadaires.

Choses et autres

Mme V., une jeune et élégante veuve, reçoit une lettre d'une de ses amies de pension, qui la prie de lui trouver un intendant pour gérer ses propriétés.

La première page est remplie par la demande et les remerciements anticipés, les trois autres énumèrent la liste complète des qualités que doit posséder le personnage, qui doit être un assemblage de tous les mérites.

Mme V. a répondu sans retard, et sa lettre contient ces simples mots :

« Je vais m'occuper activement de chercher l'homme qu'il vous faut ; aussitôt que je l'aurai trouvé, eh bien... je l'épouserai ! »

Le docteur est venu voir la maman et le bébé. Pour le bébé, de l'excellent lait, et veiller surtout à ce que le lait soit de la même vache.

Quant à la maman, rien de grave, un peu de faiblesse, seulement. Avec des biftecks bien saignants...

— Du même bœuf, docteur ?

Avis

Les dépôts de la SENTINELLE sont actuellement :

M^{me} Marie Frêne-Evard, Epicerie, Stand 6,

Kiosque de l'Hôtel-de-Ville,

Magasin de tabacs Kohler, au Planteur,

M. Chatelain-Nardin, Parc 64,

MM. Bloch, Epicerie, 1^{er} Mars 18,

Beljean, Daniel Jean-Richard 25,

Colomb, Charrière 14,

Brandt, Epicerie, Demoiselle 2,

Bassi-Rossi, négociant, Collège 15,

Bonnet, Epicerie, Progrès 7,

Société de Consommation, Jaquet-Droz 27,

Egli, Epicerie, Progrès 75,

Gabus, Epicerie, Progrès 113,

M. A. Studler, Epicerie, Manège, 17

Müller, Magasin de cigares, Place du Marché,

Nicora, boulanger, Fritz Courvoisier 18,

Paux Arthur, Magasin de cigares, Versoix 1,

Tschantz, boulanger, Hôtel-de-Ville 33,

Winterfeld, Epicerie, Léopold-Robert 59,

Wälti Jacob, boulanger, Puits 21,

Richard, Epicerie, Serre 73.

neviève l'effet de terreur que Bob avait remarqué le soir où il avait trouvé la jeune fille accroupie au coin du pont de Waterloo. La malheureuse frissonna.

— Pas de mère ! fit Chiendent en hochant la tête et prenant le silence de la pauvre enfant pour une réponse.

Eh bien ! si *fous foulez*, si tu *feux*, dit l'Alsacienne avec un élan de tendresse que son accent rendait plus sublime encore, je serai *ton* mère et tu seras *mon* fille ! Oui, veux-tu ? Veux-tu ? Si tu savais comme c'est *pon* d'avoir *un* mère, va ! Si tu savais comme ça vous aime.

Geneviève, toute pâle, songeait à sa triste enfance, loin de Cécile, à tout ce qu'elle avait vu ou plutôt aperçu et deviné autour d'elle à Paris. Et lorsqu'elle se répétait, avec horreur, dans quel but avait été entrepris ce voyage de Londres, l'effroi s'emparait d'elle et lui tordait le cœur, comme le soir où elle avait fui voulant demander la mort à la Tamise.

Et pendant que Geneviève revoyait ce passé d'hier, Chiendent revivait tout haut, racontait sa vie d'autrefois. Elle se revoyait jeune fille, là-bas, à Bernwiller, le jour où elle avait épousé un brave homme, un fermier des environs de Belfort. Quels chers souvenirs, tapis au pied des Vosges ! Chiendent s'appelait alors Catherine Sichel. Elle était obscurément heureuse. Et il lui semblait revoir cette ferme où elle avait vécu, cette Alsace avec l'aspect paisible et rustique de ces coins de terre bénie où il semble que la paix, la profonde et douce paix, ait fait élection de domicile.

(A suivre.)

Café-Restaurant Stettler

Grandes Crosettes, 2 b.

Ancien Restaurant Unser

Dimanche 1^{er} février

BAL — BAL

Se recommande.

Café du Progrès

Samedi 31 Janvier 1891,

dès 7 1/2 h. du soir,

Tripes

Tous les lundis,

Gâteau au fromage

Se recommande, Alfred König.

Café-Restaurant Stucky

près de la Gare

TOUS LES SOIRS

CHOUCROUTE

avec

avec viande de porc assortie

ON SERT POUR EMPORTER

Scheurer, Fleurs 13

VENTE DE BOIS

Gros et détail

Cercles étalonnés.

Le cercle sapin fr. — 70
 foyard — 90
 Sac de 75 centimètres, sapin . . . — 90
 foyard 1 10
 Anthracite, les 100 kilos 5 80
 Briquettes 4 80

Vente au comptant. Se recommande.

Tapissière

M^{me} Jeanmaire-Langhans

61, rue de la Serre, 61.

Rideaux, draperie, literie, couvertures de lits piquées, montage de broderies en tous genres, etc. Travail prompt et soigné. Prix modérés.

A vendre de la belle maculature. S'adresser au bureau de la SENTINELLE, rue du collège, 12.

On demande une apprentie pour lui enseigner la partie de grandisseuse. S'adresser à Mme Chapuis, rue du Puits 17.

Repasseur. Un bon repasseur en blanc pourrait trouver de l'ouvrage suivi et lucratif au comptoir rue de la Paix 11.

Graveurs. On demande de suite plusieurs ouvriers graveurs d'ornements. S'adresser à l'atelier Billon-Ducommun, rue du Rocher 20.

Finisseuse. On demande de suite une finisseuse de boîtes argent soit aux pièces ou à la maison. S'adresser chez M. Camille Giauque, rue Jaquet Droz 29.

Polisseuse. On demande de suite une bonne ouvrière polisseuse de boîtes or sachant travailler sur le léger. S'adresser chez M. Joseph Schaller, rue de la Demoiselle 45.

Journalière. Une personne se recommande pour aller en journée ou faire des ménages. S'adresser rue du Progrès 4.

Graveurs. On demande de bons ouvriers graveurs dont un dessinateur et deux finisseurs. S'adresser Atelier Lenz, rue du Progrès.

Une jeune fille honnête, sachant bien coudre et connaissant les travaux du ménage, cherche à se placer pour fin janvier courant. S'adresser rue Léopold Robert 60, au 1^{er} étage.

Journalière. On demande des journées soit pour l'écurer ou laver. S'adresser rue de la Ronde 20, au rez-de-chaussée.

Remonteur. Un démonteur et remonteur, connaissant à fond l'échappement ancre et cylindre, cherche une place dans un comptoir pour pièces soignées. S'adresser rue de la Serre 10, au troisième étage.

A vendre une glisse à bras à de bonnes conditions. S'adresser au magasin d'épicerie rue du Collège 21.

Une bonne tailleur et lingère se recommande pour de l'ouvrage à domicile. S'adresser rue de la Paix 63, au rez-de-chaussée à gauche.

Bibliothèque publique

DISTRIBUTION

Par suite du changement d'horaire dans l'école primaire, la distribution des livres aux abonnés gratuits et à ceux de la jeunesse est fixée dès maintenant au LUNDI DE 4 A 5 HEURES et remplacera celle du mercredi.

La Chaux-de-Fonds, le 23 janvier 1891.

LE COMITÉ.



Albert Kaufmann

8, Rue du Marché, 8

Seul Dépot

des fourneaux américains

ne s'allumant qu'une fois par hiver, de la fabrique diplômée de Paul Reissmann.

Fourneaux de tous systèmes en tôle, en fonte et émaillés, garnis en briques pour appartements. Marmites à vapeur, balances pour le ménage.

COMBUSTIBLES

Anthracite, Houille, Briquettes & Coke

de première qualité

TELEPHONE 17

M. Bouvet, opticien

39, Rue de la Serre, La Chaux-de-Fonds

préviens son honorable clientèle et le public en général qu'il est de retour de ses voyages habituels. Toujours grand choix de tous les ARTICLES D'OPTIQUE; Lunettes et Binocles en tous genres et ce qu'il y a de mieux et de plus nouveau, verres fins extra, blanc et couleur, pour toutes les vues les plus difficiles. Baromètres, Thermomètres, Jumelles, Longues-vues, etc., etc.

Se charge de tous les rhabillages concernant sa partie et se rend à domicile. — Grand stock de MONTRES en tous genres et à prix réduit.

Grand choix de chaussures de bal

A LA BOTTE VERTE
 2, PLACE NEUVE, 2

Chaussures en tous genres à des prix exceptionnels défiant toute concurrence.

L'assortiment pour l'hiver est au grand complet. Haute nouveauté en bottines et souliers pour dames. Chaussures de luxe pour hommes. Bottines élastiques, tout cuir, bonne qualité. 6 fr. la paire. Bottines solides pour dames, veau ciré, 7 fr. 50 la paire. Bottines solides pour hommes depuis 8 fr. la paire.

Chaussures élégantes et solides à tous prix.

Se recommande, **Jean Baltéra.**

Chaussures Pinet

PATINS PATINS

Patins Merkur. — Patins Halifax. — Patins ordinaires,
 aux plus bas prix.

1, RUE DU PUIITS, 1, chez M. Thurnheer.

Pour fin de saison

AUX MAGASINS HIRSCH SŒURS
 Rue Léopold Robert 32,

A vendre avec fort rabais tous les Manteaux d'hiver pour dames, fillettes et enfants.

JAQUETTES et REDINGOTES pour communiantes ainsi que tous les Tissus pour robes et costumes.

HYGIÈNE, SÉCURITÉ, ÉLÉGANCE, ÉCONOMIE!

N'achetez pas de poêle sans avoir examiné

LE FLAMBOYANT

3 diplômes d'honneur, 5 médailles d'or, 2 médailles d'argent. Exposition universelle de 1889: Médaille d'argent, la plus haute récompense accordée aux poêles mobiles

Pour le visiter et avoir des renseignements plus détaillés s'adresser au seul représentant pour la Suisse

M. FRANÇOIS JEANMAIRE
 20, Rue du Parc, 20

Chaux-de-Fonds

Allez donc voir au Café CHAPUIS, rue du Grenier, 8, si le Flamboyant ne répond pas aux meilleures exigences de notre climat. On peut aussi le voir fonctionner chez le représentant

Syndicat des Repasseurs, Démonteurs et Remonteurs.

Tous les ateliers de Renan se sont rangés au tarif; par conséquent l'interdit est levé.

Le comité fédératif.

ATTENTION

Couleurs à la Brosse (Aufbürstfarben)

DE TOUTES NUANCES

NOUVEAU!

Indispensables dans chaque ménage!

DROGUERIE

Stierlin & Perrochet

4, rue du Premier Mars 4, Chaux-de-Fonds.

BRASSERIE HAUERT

12, Rue de la Serre, 12

Samedi, Dimanche et Lundi dès 6 h. du soir

CHOUCROUTE

de Strasbourg

viande de porc assortie

Tous les soirs Côtelettes

Eug. HAUERT.

Attention

Cannelages de chaises en joncs et autres.

Tapissière, Canapés, matelas

REMIS A NEUF.

Me recommandant à mes amis et connaissances, j'espère, par un travail prompt et soigné, m'attirer la confiance que je sollicite.

Fanny Barraud, Rue du Progrès 113 a.

Société de consommation

Les comités de la Société de consommation du Locle, dans leur assemblée du 12 courant, se sont constitués comme suit:

Conseil d'Administration

Président M. Louis Ulrich, Crêt Vaillant 133.
 Vice-président M. Auguste Marchand, France 292 ter.
 Secrétaire M. Louis-Eugène Ducommun, Monts 663.
 Caissier M. Ulysse Thiébaud-Jacot, Côte 213.
 Membres adjoints MM. Uilliam Maire, Verger; Louis Huguenin, Progrès; Louis Montandon, Progrès 19.

Commission de Surveillance

Président M. Paul Jaccard-Fross, Marais 260.
 Secrétaire M. Edouard Zbinden, Concorde 85 bis.
 Membres adjoints MM. Georges Boss, Collège 302; Arnold Kohly, Progrès 49; Alexandre Guinand, Crêt Vaillant 119.

Les personnes désirant encore souscrire pour des actions peuvent le faire chez tous les membres des deux comités; nous rappelons à ce sujet que l'assemblée générale s'est réservée de fixer elle-même l'intérêt des actions pour les deux premières années, ceci par mesure de prudence.

La perception du premier versement se fera au domicile du caissier, M. Ulysse Thiébaud-Jacot, rue de la Côte 213, à raison de 5 fr. par action, soit la moitié du capital souscrit jusqu'au 31 janvier courant.

Les actionnaires désirant payer leurs actions entièrement le peuvent également jusqu'à la date ci-dessus.

Au nom du Conseil d'Administration:

Le président, Louis Ulrich.

Le secrétaire, Louis-Eugène Ducommun.

CHAUSSURES sur mesure

CHAUSSURES de luxe et ordinaires

CORDONNERIE POPULAIRE
 6 M. JACQUES BAUR

a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'il a transféré son magasin de chaussures

9, rue Léopold Robert, 9

RHABILLAGES prompts et soignés

Prix modérés se recommande

A la suite de la découverte des nouvelles mines d'or, de leur prospérité, et aussi pour ne pas se départir de la réalité du titre de la maison, on vend constamment au

PHÉNOMÈNE DU BON MARCHÉ

6, Rue de la Balance, 6.

Assiettes porcelaine de Limoges, creuses et plates, 5 fr. la douzaine, choix immense, du meilleur goût, de tous les articles, tant en blanc qu'en décoré. Services de table, Services à café, à thé et à dessert à des prix incomparables de bon marché, et tous les articles de ménage au plus grand complet et du plus beau choix. — Verres et Cristaux, Cafetières et Thiéres en fer blanc et métal anglais, Plateaux. Cuilliers, Fourchettes et Couteaux de table. Couleuses, Caisses à cendre, Cages à oiseaux et accessoires, Brosses à parquet, Tamis en tous genres, Moulins à café et à poivre, Marmites et articles en fer émaillé. Brosserie en tous genres, Porte-poches, Paniers à boucherie, Balances de ménage, Réchauds Lang. Fourneaux à pétrole nouveau système. Tous les ustensiles en fer battu, Fers à braises.

Lampes de table et à suspension. Lustres. Quinquets et lampes pour horlogers, Lampes pour cafés et P'Eclipse. Poterie commune et terre à cuire.

Articles spéciaux pour hôtels et cafés.

Tout est vendu à des prix qu'apprécieront toutes les ménagères et l'honorable public auquel je me recommande.

Jules Dubois

6, Rue de la Balance, 6.

6, Rue de la Balance, 6.

AVIS

J'ai l'avantage d'annoncer à ma nombreuse clientèle et au public en général, que dès aujourd'hui je suis assorti au mieux en Chaussures fines et ordinaires pour la saison d'hiver. Grand choix de chaussures de luxe pour bal.

Je suis à même de fournir des marchandises de premier choix et aux prix les plus avantageux.

Travail soigné sur mesure.

Raccommodages en tous genres. — Prompte exécution.

G. WERNLI

Rue de l'Hôpital

près de la Poste